

RESTAURATION D'UN PAPIER PEINT FIN XVIII^e SIECLE, SIS « PORTE DE VILLARS » A CHATILLON-SUR-CHALARONNE, (01 400)

Michel GUET,
Restaurateur

Jessica SCARANELLO,
Restaurateur

I. DESCRIPTION (Travaux effectués entre juillet 2004 et mars 2005)

Papier peint à 2 motifs répétés, imprimés à la planche sur feuilles de papier vergé-main raboutées en lés. Dernier tiers du XVIII^e siècle.

- a) Motifs : deux motifs alternés verticalement et horizontalement : une scène champêtre (couple) et une guirlande de roses (fig. 1).



Fig. 1 : Papier peint de la « Porte de Villars », deux motifs alternés verticalement et horizontalement : une scène champêtre (couple) et une guirlande de roses, © Michel Guet et Jessica Scaranello.

b) Couleurs : à la détrempe, 1 rouge, 2 roses, 3 verts, 2 marrons ; soit 8 couleurs ayant servi pour les deux motifs. (Nous découvrirons, à l'abri de la lumière sous les moulures couvre-joint, une couleur de fond supplémentaire, un jaune vif canari, complètement passé à la lumière, cf. chap. VIII-d).

c) Rapport : carré de 54 cm. La répétition des motifs, dans notre cas, est strictement horizontale et verticale (et non diagonale comme quelquefois). (Nous entendons par rapport la distance qui sépare un point quelconque du motif de son homologue voisin ; 4 motifs sont donc inscrits dans un module carré de 54 cm de côté).

d) Lés : *Primitivement, les lés étaient faits de 24 feuilles raboutées et mesuraient environ 10 m (Jacqué 1991 citant Lenormand), puis recoupés à la longueur voulue. Ils devaient porter la marque du fabricant à leurs deux extrémités (Cf. VIII-b).*

Dans notre cas, un lé (portion recoupée) est formé de 4 feuilles aboutées par recouvrement d'une marge horizontale.

Format de la feuille, élaguée sur trois côtés : 45 x 56 cm environ.

(hauteur de la feuille 45 cm — 2 cm de recouvrement = 43 cm x 4 = 172 cm).

On obtient ainsi un lé de 56 cm de laize par 172 cm de haut, (le format fini sera de 164 cm).

Quelques filigranes ont pu être observés en cours de restauration (voir chap. VIII-a).

Nb : l'impression chevauche les recouvrements horizontaux des feuilles assemblées ; lors du montage des lés pour former les panneaux, certains lés ont recouvert l'impression faite sur le lé voisin, mais en règle générale il n'y a pas chevauchement de l'impression par le lé adjacent.

e) panneaux : 6 panneaux au total, dans un petit boudoir au deuxième étage, comprenant une cheminée, une fenêtre donnant sur la rue et un placard à étagères.

Les panneaux sont séparés du sol par une boiserie de 90 cm environ.

La hauteur des panneaux est constante : 164 cm montés.

panneau 1 (traverse centrale) 4 + 4 lés soit 8 lés

largeur : (200 + 217) = 417 cm fig. 2 (partie droite)



Fig. 2 : Papier peint de la « Porte de Villars », panneau n°1 partie droite, © Michel Guet et Jessica Scaranello.

panneau 2

5 lés + bandeau : 275 cm

Fig. 3



Fig. 3 : Papier peint de la « Porte de Villars », panneau n°2, © Michel Guet et Jessica Scaranello.

panneau 3

3 lés : 154 cm

Fig. 4



Fig. 4 : Papier peint de la « Porte de Villars », panneau n°3, © Michel Guet et Jessica Scaranello.

panneau 4

2 lés : 111 cm

Fig. 5



Fig. 5 : Papier peint de la « Porte de Villars », panneau n°4, © Michel Guet et Jessica Scaranello.

panneau 5

1 lé : 58 cm

Fig. 6

panneau 6

1 lé : 54 cm

Fig. 6

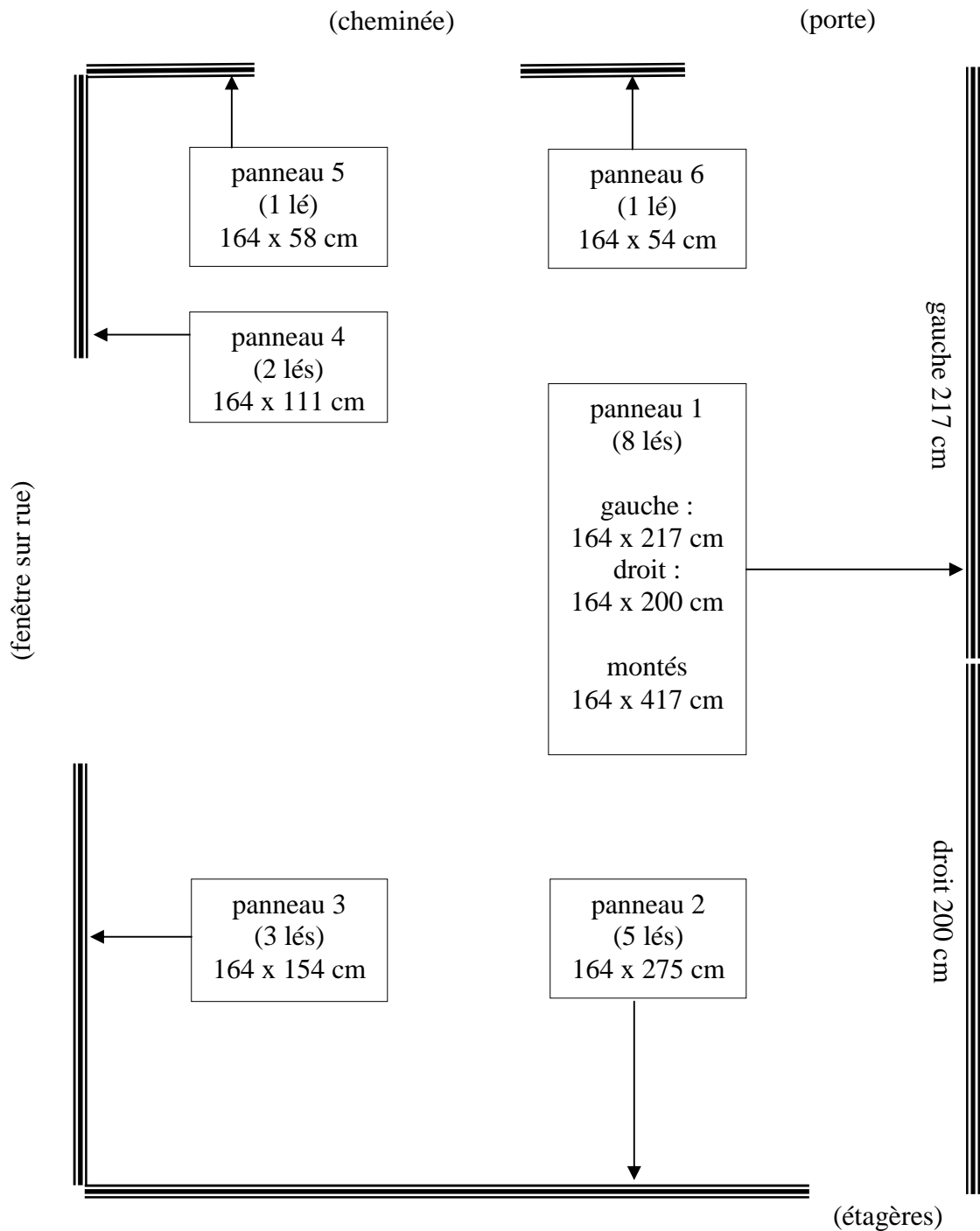


Fig. 6 : Papier peint de la « Porte de Villars », panneau n°5 et 6, © Michel Guet et Jessica Scaranello.

TOTAL LINÉAIRE : 1 069 cm

II. PLAN DE SITUATION

(les panneaux sont séparés du sol par une boiserie de 90 cm environ)



III. MONTAGE PRIMITIF

- Les châssis de bois (*sapin*) (a) destinés à recevoir les lés sont tendus de toiles grossières (b), souvent faites de pièces cousues entre elles (*échantillons conservés*) clouées par des semences dans une feuillure (c).

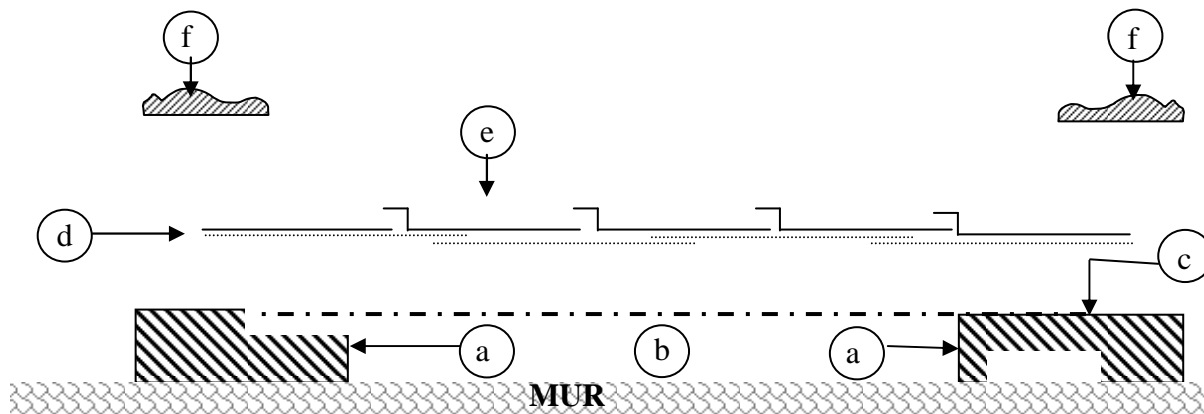
- Sur les toiles sont collées des feuilles de papier vergé-main entières (de qualité inférieure à celles sur lesquelles est imprimé le papier peint), bords de cuve non rognés, au format 46 x 64 cm environ (d). *Un filigrane a pu être noté lors du dédoubleage en atelier. Cf. chap. VIII-a.*

- Un badigeon gris est passé sur ce qui dépasse des châssis.

- Les lés (e) sont collés sur les châssis ainsi apprêtés. Cette opération dut être faite à plat, puis après séchage, les châssis furent posés sur les boiseries (hauteur environ 90 cm) les surélevant du sol et fixés au mur.

NB : Ceci est la méthode probable de montage — une autre méthode aurait été de maroufler les papiers peints sur toile d'abord, puis de tendre l'ensemble sur les châssis, mais en ce cas le papier peint n'aurait pas débordé sur les montants de bois, ce qui s'observe.

- Enfin une moulure couvre-joint badigeonnée du même gris que les châssis est placée sur le périmètre du panneau (f).



IV. ÉTAT GÉNÉRAL

- Très important empoussiérage au recto (et verso) des papiers peints.

- Mouillures ayant occasionné de fortes auréoles.

- Lacérations, perforations, enfoncements nombreux avec lacunes, (*quelques réparations anciennes se voient au recto. Cf chap. VIII-c.*)

- Nombreux plis de pose.

- Affaiblissement des couleurs par insolation, (*échantillons protégés de la lumière conservés.*)

- Motifs frottés, perte de matière picturale, essuyages intempestifs à sec ou humides.

- Importantes dégradations par perforation des parties basses dues à des chutes de gravats provenant du mur.

NB : Il fut décidé de ne pas réemployer les châssis et toiles anciennes en raison de leur faiblesse et vétusté, par contre la moulure primitive fut traitée et remplacée à l'identique par le propriétaire. Ce dernier entreprit également de nettoyer et rejoiner le mur de fond, mais pour éviter tout risque de perforation par chute de gravats, ou par choc frontal, le papier peint étant destiné à être reposé dans une pièce à vivre (chambre d'hôtes), nous décidâmes de monter les papiers peints sur des panneaux pleins posés dans la feuillure des châssis neufs exécutés à l'identique (Cf. chap. VII).

V. DÉPOSE *IN SITU*

- Les panneaux ayant été déposés par le propriétaire avant notre intervention, nous ne les avons pas vus en place.
- Photographies en l'état.
- Classement et rangement des fragments de papier peint détachés.
- Premier dépoussiérage à plat (en évitant certains motifs, dont la matière picturale se révèle pulvérulente par endroits).
- Décollage des pourtours du papier peint à la vapeur afin d'accéder aux semences et à la toile.
- Découpage de la toile pour libérer chaque panneau de papier peint.
- Le panneau 1, (8 lés, 417 cm) trop fragile pour être manipulé tel quel, est dissocié en 2 x 4 lés à la vapeur (au niveau de la traverse verticale placée à mi-largeur).
- Second dépoussiérage, côté toile.
- Emballage de l'ensemble, panneaux 1 gauche, 1 droit, 2 et 3 roulés sur tubes rigides ; panneaux 4, 5 et 6 à plat.
- Transport en atelier.

VI. RESTAURATION EN ATELIER

Première phase à sec, par panneaux entiers. (R°: recto, V°: verso)

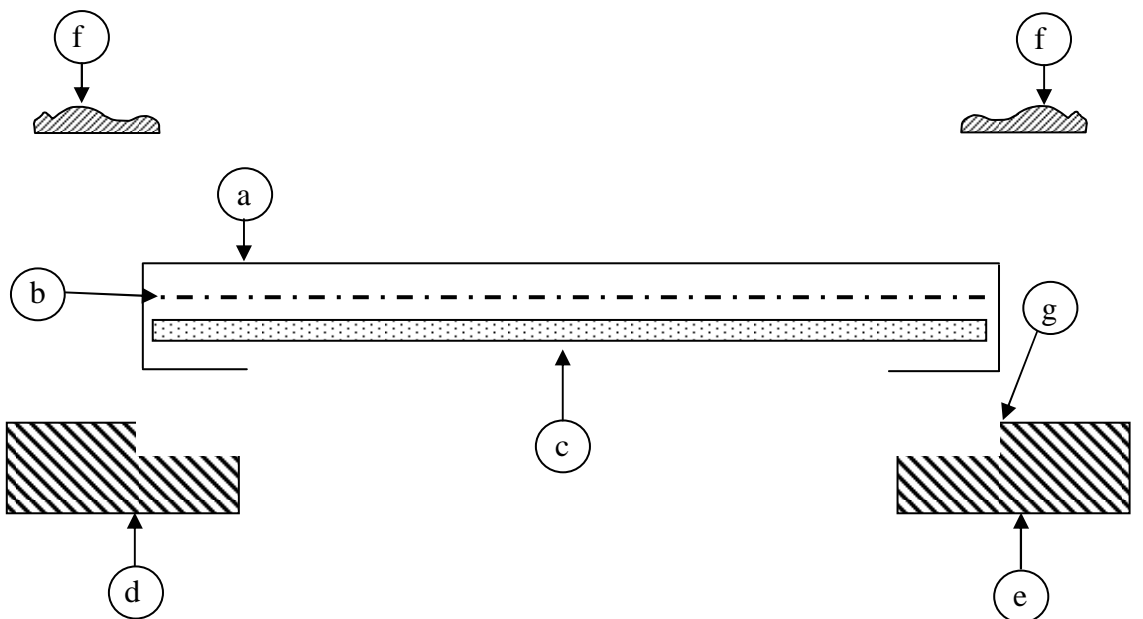
- 1 - V° Dépose de la toile à sec ; faible adhérence .
- 2 - V° Dépoussiérage dos à travers une grille.
- 3 - R° Second dépoussiérage à la brosse fine et aspiration en évitant les motifs pulvérulents ; pour les parties abîmées à travers une grille.
- 4 - R° Fixage des motifs pulvérulents à la BEVA à l'aérographe.
- 5 - V° Fixage et renforcement des papiers à la BEVA à la brosse par le dos.
Évaporation des solvants (xylène/toluène) 48 heures.
L'ensemble est suffisamment solide pour procéder en phase humide (lé par lé).
- 6 - R° Dissociation des lés (mais non des feuilles les constituant) à sec lorsque c'est possible, sinon à la vapeur.
- 7 - R° Maintien des fragments et déchirures par collage provisoire de bandelettes de papier gommé.
- 8 - V° Démontage des papiers de doublage à sec d'abord, puis ensuite à la CMC, lés humidifiés.
- 9 - R° Atténuation des auréoles et dépoussiérage final des lés à la CMC au recto en épargnant les motifs.
- 10 - Séchage des lés à l'air sur feutres.
- 11 - V° Consolidation définitive des déchirures par placement de bandelettes ABF TEXICRYL à la spatule chauffante (puis suppression des réparations provisoires - 7R⁹).
- 12 - R° Choix des pièces pour les lacunes et placement : pour les motifs absents, fragments raccordés de reproductions xérogaphiques en couleurs ; pour les lacunes hors-motifs, pièces de papiers anciens à la teinte.

NB : Reproduction xérogaphique : deux des meilleurs motifs furent sélectionnés et photographiés (Fig. 1), après corrections colorimétriques et agrandissement numérique, ils permirent d'imprimer (xérogaphie laser) sur papier barrière 90 gr/m² quelques motifs nécessaires aux comblages. Après mise à la teinte définitive en atelier, ils furent ré-incrustés en place des principales lacunes.

Les lés restaurés peuvent être ré-assemblés en panneaux par marouflage sur table. Le support retenu est un non-tissé polyester.

- 13 - Préparation, repérage, équerrage du support : non-tissé polyester (34 gr/m²), en prévoyant une marge en périmètre de 15 cm pour le rebordage futur.
Encollage : CMC + 10 % PVA.
- 14 - Pose d'un papier Bolloré 22 gr/m² sur le non-tissé destiné à recevoir les lés.
- 15 - V° Lés humidifiés un par un, placés sur film mylar, sont retournés et encollés (même colle) au v° à travers un fin grillage.
- 16 - R° Placement des lés en repérage sur l'ensemble support non-tissé + Bolloré, en respectant l'ordre de pose primitif.
- 17 - Séchage final à l'air (48 heures).
- 18 - R° Démontage des panneaux marouflés, vérification, petites réparations et mise à la teinte finale.
- 19 - V° Repérage définitif avant remontage sur panneaux pleins.

VII. REMONTAGE (UNE PARTIE EN ATELIER, UNE PARTIE *IN SITU*)



(a) papier peint monté sur Bolloré et non-tissé polyester, rebordé sur panneaux.

Montage « libre », seules les bordures sont collées au verso des panneaux

(b) Ces panneaux ont préalablement été isolés par du film polyester 50 microns

(c) panneau médium 10 mm arêtes abattues

(d) (e) Châssis bois avec feuillure 12 mm de profondeur fixés au mur

(f) moulure couvre-joint d'origine.

(g) fixation des panneaux par vis têtes fraisées

[placées dans la feuillure]

sur rondelles inox isolées, selon croquis ci-contre.

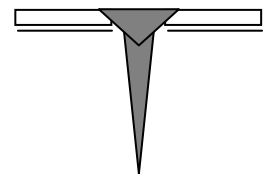
[seront masquées in fine par la moulure couvre-joint (f)]

(nb) les panneaux 4, 5 et 6 montés en atelier, les panneaux 1, 2, 3 montés sur site.

Panneau 1 droite et 1 gauche : médium 10 mm : 164 x 217 et 164 x 200 cm

panneau 2 : médium 10 mm : 164 x 275 cm

panneau 3 : médium 10 mm : 164 x 154 cm



VIII. OBSERVATIONS

a. Filigranes

- Sur le papier peint lui-même :

panneau 1 gauche, 2^{ème} lé en partant de la gauche, feuille n°1 (depuis le haut) :

une **grappe de raisin** (à gauche) — un **anneau monogrammé** (illisible, à droite)

panneau 1 gauche, 4^{ème} lé, feuille n°3 : F. **IOHANNOT**

Ces filigranes sont classiques du XVIII^e, Johannot était un grand papetier d'Annonay, principal concurrent des Montgolfier (Reynaud 1989, Hunter 1978). Le « J » figuré en « I » attesterait d'une forme assez ancienne (première moitié et milieu XVIII^e).

- Sur le papier de doublage (fragment conservé avec les échantillons) :
derrière le panneau 1 droite : une **grappe de raisin**

F - G (?) A N D
&
F - B O U (?) N A T
A L I (?) N E

derrière le panneau 3 : une **grappe de raisin** et le monogramme : **A B**

Filigrane et vergeure également type XVIII^e.

Selon les Ordonnances Royales et Arrêts du Conseil d'État (principalement 1730, 1739 et 1741) les papiers devaient posséder en filigrane certaines informations, comme le nom du fabricant et l'origine (province), la date de fabrication, le format, la qualité. La grappe est un filigrane très fréquent, correspondant au format « raisin », qui évolue selon les époques de 46 x 61 cm à 50 x 65 cm. (L'appellation raisin est toujours en usage de nos jours, au format 50 x 65).

b. Marques de fabrique du papier peint

Deux indices pourraient être des marques, elles sont toutes deux apposées au tampon encré de la même couleur rouge :

- panneau 3, en bas du lé central : une « **palmette** » (38 x 15 mm).

- panneau 1 droite, 4^{ème} lé en partant de la gauche, en haut à l'envers : les initiales **M B** (dans un cadre 40 x 17 mm).

c. Historique du document

Lors des travaux de restauration en atelier, nous eûmes la surprise de trouver au dos du papier peint un certain nombre de petites restaurations. D'autres restaurations se voyaient également au recto, avant démontage. Ces dernières n'avaient rien de surprenant, les propriétaires de l'époque pouvaient avoir eu la précaution de conserver quelques chutes à cette fin ; mais la présence de restaurations au verso – placées entre le papier peint et le papier de doublage – posait une autre question.

Le papier peint a pu être déplacé, soit depuis une autre pièce, soit en provenance d'une autre maison. Si cela était, ce déplacement fut fait dans les premières décennies de sa pose, car le papier utilisé pour ces réparations est lui aussi de la fin du XVIII^{ème}.

À l'appui de cette thèse une autre remarque : des différences d'insolation se voient d'un lé à l'autre sur un même panneau, le panneau 2 constitué de cinq lés. Sur ce panneau 2, les deux lés de gauche semblent avoir eu un « vécu » ou une préparation différente des trois lés de droite, les couleurs ne possèdent pas exactement la même densité ni la même composition, de même le raccord avec les trois lés de droite empiète de trois centimètres sur le motif voisin, ce qui ne s'observe nulle part ailleurs ; enfin, la bande étroite située à l'extrême droite du panneau, en partie cachée sous la mouleure, portait collé à elle un fragment grossièrement détaché de ce qui semblait un autre lé situé sur sa droite.

Au chapitre III nous avons supposé qu'une couche de badigeon gris avait été donnée sur les parties visibles des châssis, entre le moment où ceux-ci avaient été marouflés de papier vierge et où les papiers peints avaient été posés. Ceci se fonde sur la présence de nombreuses tâches de ce même badigeon entre le dos du papier peint et les papiers de doublage.

Outre cela, la (seconde ?) pose ne fut pas très soignée : de nombreux plis se formèrent, qui ne furent pas résorbés alors.

d. Chimie du document

Sous les moulures de sapin placées au périmètre des panneaux, nous avons trouvé des couleurs à la détrempe en parfait état de fraîcheur, et en outre, une teinte générale jaune canari très vif, existait sur le fond de papier lui-même (il s'agit d'un « fonçage » classique). Cette teinte de fond est certainement d'origine végétale : stil-de-grain ou graine d'Avignon (Jacqué 2006), d'une faible tenue à la lumière.

Malheureusement les budgets impartis à cette restauration n'ont pas permis d'effectuer une analyse des pigments ainsi que du fonçage.

Cependant, quelques remarques :

- La colle liant le papier peint aux feuilles sous jacentes était totalement insoluble par place (effet de « tannage » sur colle organique par voisinage avec des couleurs fortement acides ou basiques ?).

- Néanmoins, les mesures du pH effectuées en cours de restauration ne laissèrent rien apparaître de suspect : elles oscillent entre 6 et 7.

- En cours de restauration nous avons utilisé à de nombreuses reprises des spatules en acier trempé, non chromées, et celles-ci au bout de quelques heures de travail en phase humide se sont toutes recouvertes d'une couche cuivrée rouge, tout à fait semblable à ce qu'aurait produit une électrolyse véritable. Très tenaces, malgré des nettoyages insistants, ces traces ne s'estompèrent que plusieurs semaines après cette restauration.

Papier peint restauré

Panneaux en place dans leurs châssis avant repose de la moulure couvre-joint d'origine.

Fig. 7, panneau n°2



Fig 7 : Papier peint de la « Porte de Villars », panneau n°2 posé, © Michel Guet et Jessica Scaranell o.

Références bibliographiques

- Dard Hunter, *Papermaking*, New York, Dover, 1978.
- Bernard Jacqué, « Petit vade-mecum technique... », dans *Technique et papier peint*, Mulhouse, Bull. de la Sté. Indust. de Mulhouse, 1991, p. 11-42.
- Bernard Jacqué, *Les couleurs du papier peint*, Rixheim, Musée du papier peint, 2006.
- Marie-Hélène Reynaud, *Une histoire de papier : les papeteries Canson et Montgolfier*, Annonay, Canson, 1989.